



Project Number: 2016-1-FR01-KA201-024133



FORMULAIRE : IO1.D – ÉTUDES DE CAS

Chaque partenaire doit identifier au moins 10 études de cas sur la façon dont les enseignants gèrent les questions d'intégration dans les écoles secondaires ainsi que sur leur connaissance des valeurs de non-discrimination et de droits de l'homme. Une attention particulière doit être portée sur les stratégies éducatives non-formelles.

INFORMATIONS DE L'ENSEIGNANT

Nom	Denise Aversa
Photo de l'enseignant (Facultatif)	<i>Veillez joindre une photo au format JPG de l'enseignant</i>
Email	d.aversa@imt-lieg.net
Pays	<input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Grèce <input type="checkbox"/> Italie <input type="checkbox"/> Lituanie <input type="checkbox"/> Portugal
Matière enseignée	Educatrice
Années d'expérience	

INFORMATIONS DE L'ÉCOLE

Nom de l'école	Institut Marie-Thérèse
Typologie de l'école	<input type="checkbox"/> Secondaire inférieur <input type="checkbox"/> Secondaire supérieur <input type="checkbox"/> Enseignement professionnel
Pays	<input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Grèce <input type="checkbox"/> Italie <input type="checkbox"/> Lituanie <input type="checkbox"/> Portugal
Ville	Liège
Site internet	http://www.imt-liege.be/



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

The European Commission support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents which reflects the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

ÉTUDE DE CAS

Contexte

Veillez recueillir des informations portant sur :

- La description de l'école (nombre d'élèves, installations, etc.)
- Le contexte social du quartier où l'école est implantée
- Le pourcentage d'élèves immigrés dans l'école
- Le pourcentage d'élèves immigrés dans la classe

L'Institut Marie-Thérèse compte 1.400 élèves. Cette école brasse un grand nombre de nationalités. Elle est implantée au cœur d'un quartier multiculturel en cours de redynamisation. Elle poursuit un objectif d'intégration des primo-arrivants.

Description factuelle

Veillez décrire :

- Période du projet (date de début et de fin)
- Quand/Si le problème de discrimination a commencé en classe
- Interactions entre les élèves nationaux et immigrés
- Interaction avec les parents, nationaux et immigrés
- Autres questions éventuelles de discrimination soulevées (genre, religion, orientation sexuelle...)
- Si aucun élève immigré n'est présent dans la classe, veuillez indiquer si des questions liées à la crise des réfugiés en Europe ont été soulevées ou discutées
- Principaux acteurs impliqués
- Impact de la situation sur la classe (résultats didactiques et motivation, etc.)
- Impact de la situation sur les enseignants (difficultés en classe, etc.)

En 2015-2016, dans le contexte de la crise des migrants en Europe, l'école inscrit en première année un jeune irakien (12-13 ans). Il vient d'un « centre fermé pour étrangers » (centre pour demandeurs d'asile en attente d'une réponse ou en situation irrégulière).

Comme le jeune parle un peu le français, il intègre directement la classe, tout en suivant 4h/sem. le cours de « FLE » (Français Langue Etrangère) qui va lui permettre de s'intégrer et de réussir sa scolarité.

Difficultés survenues

En classe, le jeune irakien perd très vite le fil. Il est distrait car il ne comprend pas les exercices. Il devient dissipé et perturbe les cours.

Dans la cour de récréation, il ne tient pas en place et adopte des comportements inadéquats :

- Vis-à-vis des filles qu'il pourchasse et avec lesquelles il recherche des contacts physiques (sans pour autant qu'il y ait attouchements). Le garçon ne semble pas avoir la notion du respect de la femme comme nous l'entendons chez nous. Plusieurs plaintes sont déposées par des filles.
- Vis-à-vis des garçons, qu'il frappe facilement. Plusieurs plaintes sont également déposées par des garçons.

C'est un jeune turbulent, brutal, qui court dans tous les sens et qui crie beaucoup. Il ne semble

toutefois pas isolé, car il est avec un groupe d'élèves.

Question de discrimination soulevée

Différences culturelles

Activités menées

Veillez décrire :

- Les actions menées pour faciliter le processus d'intégration ou stopper la discrimination
- Les experts éducatifs ou ONG éventuellement impliqués dans les activités
- Les outils d'éducation non-formelle éventuellement appliqués en classe
- Les actions et points de vue des enseignants impliqués (formations, experts externes, outils de compétences interculturelles, etc.)
- Les actions des élèves impliqués
- Les actions et réactions des parents impliqués

Actions mises en place pour favoriser la compréhension du « vivre ensemble »

Dans un premier temps, l'élève est suivi de près par les éducateurs qui avaient remarqué dès le départ qu'il présentait un problème disciplinaire. Il fait l'objet de nombreuses explications et remarques.

Malgré tout, son comportement est récurrent. Il ne semble pas en mesure de respecter les règles du « vivre-ensemble » édictées par l'école (règlement scolaire).

Les éducateurs ont le sentiment que son comportement est naturel pour lui « on voyait bien les différences de culture ».

Dans un second temps, le jeune est soumis à une « feuille de comportements » à respecter. Puis, il reçoit un « contrat de discipline » qui pourrait empêcher son admission l'année suivante. Les parents sont informés.

Un jour, un fait grave survient dans la cour de récréation. Le jeune irakien frappe à plusieurs reprises un autre garçon. Les coups sont si violents que celui-ci a le bras cassé. Tout a commencé par des jeux de mains et bousculades. Puis, la situation a dégénéré en coups de poing et coups de pied violents. La scène a été filmée par les caméras de surveillance de l'école.

Le jeune irakien est immédiatement exclu de l'école après audition en présence de sa maman.



Project Number: 2016-1-FR01-KA201-024133

Évaluation et leçons tirées

Veillez décrire :

- Les résultats atteints
- L'impact sur les différents acteurs (élèves immigrés, autres élèves, enseignants, parents, etc.)
- Votre opinion sur l'étude de cas
- La transférabilité de la stratégie appliquée

Evaluation de l'équipe éducative

Le jeune n'était pas méchant. Il venait toujours dire bonjour aux éducateurs, mais il ne savait pas se contenir. A aucun moment, il n'a pu intégrer/comprendre les codes du « vivre-ensemble ». Il était hermétique aux explications et aux demandes.

Il y a eu une accumulation de faits, malgré les remarques, le contrat de discipline et les discussions avec les parents. Le fait grave était de trop. L'école a appliqué le règlement scolaire autorisant le renvoi.

L'équipe éducative a ressenti un sentiment d'échec, mais aussi de frustration, car l'exclusion n'a rien résolu. Le jeune risque de récidiver dans la nouvelle école où il a été admis.

Toutefois, l'Institut Marie-Thérèse relativise. Il s'agit d'un cas isolé. L'école a eu d'autres élèves avec le même parcours, qui ont suivi et suivent toujours les cours de « FLE » et qui ont adopté un tout autre comportement. Ces élèves se sont intégrés et ont réussi le « CEB » (Certificat d'Etudes de Base).

Transférabilité

Une autre école partenaire du projet nous a fait part d'une situation similaire dont l'issue a été identique. Elle partage l'analyse de l'Institut Marie-Thérèse.

